



Retraité-e-s refusons la paupérisation de l'ensemble des retraité-e-s

Une grande majorité de retraités ont la conviction que, de réformes en réformes, ce gouvernement, le parlement ont fait un choix inique, celui d'appauvrir l'ensemble des retraités. Jamais le divorce des retraités n'a été aussi fort avec un gouvernement.

Les retraités ont subi le 0,5 % de CRDS, 0,3 % de CASA, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant, la fiscalisation de la majoration de pension, c'est aussi l'augmentation de la CSG de 1,7 point au 1^{er} janvier 2018 pour la majorité des retraité-e-s. Le gouvernement Macron a fait adopter par le parlement en décembre le report de la revalorisation des pensions de base du 1^{er} octobre au 1^{er} janvier. C'est une revalorisation de 1,3 % qui aurait dû intervenir au 1^{er} octobre sans ce report. Ainsi le gouvernement a supprimé cette augmentation pour les trois derniers mois de 2018, rognant un peu plus le pouvoir d'achat des retraité-e-s.

Le Premier Ministre transforme ainsi des millions de retraités en variable d'ajustement du budget ! C'est le marché qui décide. On peut déjà estimer que de 2013 à 2020 les retraités auront perdu un mois de pension par an.

Résultat, plus d'un million de retraités ont un revenu inférieur à 1 000 euros par mois alors que dans le même temps ces retraités constatent les records du CAC 40, que l'I.S.F. est supprimé, que les cadeaux au patronat ne cessent d'être distribués sans résultat positifs pour l'économie du pays. L'injustice est bien visible.

Le gouvernement veut remettre en cause tous les régimes de retraites, veut s'attaquer à notre système par répartition, pour aller vers un régime universel individualisé et par points, poussant au développement d'une retraite complémentaire par capitalisation répondant en cela aux appétits des assureurs. Les retraités sont donc les premiers à découvrir ce que sera le régime à points. Le gouvernement fait planer des menaces sur les régimes de réversion, qui assurent aux retraités au moins le maintien de leur niveau de vie en cas de veuvage.

C'est une nouvelle bombe lancée par le gouvernement contre la Sécurité sociale : après la menace de la suppression de la Sécurité sociale dans la Constitution, cette fois, Emmanuel Macron souhaite mettre fin au principe défini par l'article L. 131-7 du Code de la Sécurité sociale, selon lequel l'état se doit de compenser à la Sécurité sociale toute perte de recettes que lui occasionnerait une décision prise par l'exécutif. Une première depuis la création de la Sécurité sociale.

Le 18 octobre, ce sera le moment où le parlement va entamer les débats sur le projet de loi du financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2019 qui fait redouter la poursuite d'une politique de coup de rabot sur les dépenses sociales. Jusqu'à 2018, les pensions des retraites de base étaient réévaluées tous les ans au 1^{er} octobre. Mais la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 a décalé cette date annuelle de revalorisation au 1^{er} Janvier. Cette année le parlement devrait voter la désindexation des pensions pour que celles-ci soient augmentées en fonction de la conjoncture économique (c'est-à-dire au bon gré des gouvernements !) on voit bien à partir des objectifs gouvernementaux que celui-ci fait peu de cas des négociations sur la réforme des retraites.

Non à la destruction de nos systèmes de retraite

Non aux attaques portées à notre système de santé